

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le compostage est un processus naturel qui transforme les déchets organiques (épluchures, restes végétaux) en compost, un engrais naturel pour les plantations.

CONSIGNES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Céréales, pains, pâtes, sucre.
- Fruits et légumes
- Coquilles d'œufs
- Gâteaux, produits laitiers, noix...
- Viandes, poissons, fruits de mer
- Marcs à café, sachets de thé
- Nourriture pour animaux

RÉSIDUS VERTS (RÉSIDUS DE JARDIN)

- Feuilles mortes, herbes coupées
- Fleurs, plantes, restants d'empotage

AUTRE MATIÈRES ORGANIQUES

- Essuie-tout, mouchoirs (sans produits)
- Excréments d'animaux
- Cendres froides

INTERDITS

RÉSIDUS NON COMPOSTABLES OU CONTAMINÉS

- Contenants et emballages
- Produits Salle de bain
- Médicaments et déchets médicaux
- Objets électroniques
- Textiles
- Résidus domestiques et chimiques
- Essuie-tout enduits de produits chimiques

AUTRE MATIÈRES REFUSÉES

- Animaux ou partie d'animaux morts
- Couches, serviettes sanitaires
- Roches, gravier...
- Pas de sacs plastique ou dits biodégradables



EMBALLAGES bac jaune

Je trie mes emballages >
Plastique • Carton • Métal
En vrac • Vider • Ne pas imbriquer



VERRE bac vert

Je trie mon verre >
Bouteilles • Pots • Bocaux



PAPIERS bac bleu

Je trie mes papiers >
Journaux • Enveloppes • Cahiers



CARTON à déposer pliés

Je trie mes cartons >
Recyclerie ou point de collecte



ORDURES MÉNAGÈRES bac noir

Je jette le reste > Tout ce qui n'est pas recyclable ou souillé



VÊTEMENTS borne textile

Je trie mes vêtements >
Propres • Secs • Sac fermé



OBJETS DE PLAGE bac dédié ou recyclerie

Je trie mes objets de plage >
Bouées • Seaux • Masques...



Merci pour votre geste !

UNE QUESTION SUR LE TRI ? CONTACTEZ NOUS

Ambassadeur de tri : 07 64 43 06 23
ambassadeurdetri@spelunca-liamone.corsica ou
contact@spelunca-liamone.corsica
Communauté de Communes Spelunca Liamone
04 95 25 12 16
www.spelunca-liamone.corsica



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SPELUNCA LIAMONE



LE TERRITOIRE OUEST CORSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
SPELUNCA LIAMONE



GUIDE de compostage



Consignes de tri
des déchets alimentaires
& bonnes pratiques
d'utilisation des
composteurs partagés



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SPELUNCA LIAMONE

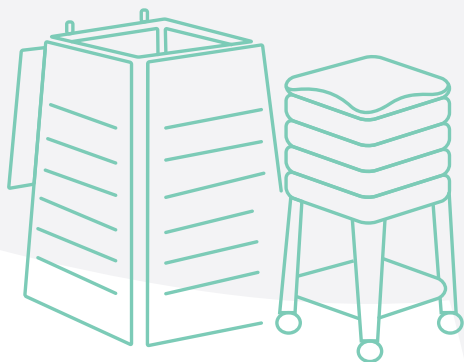
COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL EN 3 CLICS*

- Sélectionnez votre commune
- Choisissez le modèle (2 hauteurs : composteur de jardin 90 cm, composteur de balcon 75 cm)
- Choisissez l'horaire et le lieu où vous souhaitez récupérer votre matériel (vous recevrez un courriel de confirmation).

Le jour J, rendez-vous au point de distribution pour retirer votre matériel et bénéficier de conseils personnalisés pour bien l'utiliser.

* Dans la limite d'un composteur par foyer

Réserver son composteur individuel sur le site du syvadec
www.syvadec.fr/inscription-composteur



LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES COMPOSTEURS PARAGÉS

COMMENT BIEN COMPOSTER

- 1 Intégrer le contenu d'un ou de plusieurs bio seaux dans le bac de dépôt (bac 2)
- 2 Etaler de façon uniforme
- 3 Ajouter une couche de déchets bruns (broyat de bois)
- 4 Mélanger l'ensemble.

RÉPÉTER L'OPÉRATION 1 ET 2
AFIN DE RÉALISER UN MILLE-FEUILLES

Le compost est un **projet collectif**,
pensez aux autres utilisateurs !

- Respecter les consignes **pour éviter les mauvaises odeurs**
- Equilibrer déchets humides (épluchures) et déchets secs (broyats)
- Refermer le composteur après utilisation
- En cas de doute sur un déchet, il vaut mieux ne pas le mettre dans le composteur.
- Pour toute question ou problème veuillez contacter le référent compost de votre commune ou la communauté de communes Spelunca Liamone **contact au dos du dépliant**

